

[Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 33 [i.e. 39]

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

instinct de légitime défense il opposa son poing à l'agresseur, et d'un coup droit, solide, vigoureux sans effort, il l'envoya rouler, les quatre fers en l'air, dans le fossé bourbeux qui coulait le long de la berge.

Après quoi il s'éloigna, presque étonné de son succès et honteux de sa victoire.

C'était alors que le bancal lui avait vociféré sa promesse de vengeance.

Sa vengeance! — Le destin en avait décidé autrement.

Deux jours se passèrent. On était un jeudi.

Julien avait formé le projet d'en profiter pour se donner aussi un peu de vacances et aller visiter, dans un village non loin de là, un jeune instituteur de ses amis. Tout amoureux qu'il fût, il avait le sentiment des choses graves de la vie; et dans cette circonstance, peut-être éprouvait-il le désir d'un bon conseil ou même d'un confident sympathique.

Vers midi, il se mettait donc en route, et son plus court étant de se diriger par le chemin en question, ce chemin aux aventures, il se trouva bientôt, en y entrant, devant la place où, l'avant-veille, il avait envoyé rouler son méchant insulteur.

Quel sentiment le fit s'arrêter un instant pour examiner l'endroit avec complaisance? — Halte deux fois funeste, car elle devait être la cause de tristes événements.

Malheureusement, juste à la même heure, le boiteux, sa grande faux emmanchée en travers sur l'épaule, sa pierre à aiguiser au côté, s'en allait dans la même direction faucher un champ de luzerne.

La rencune n'était pas son moindre défaut, il avait vif sur le cœur le souvenir de sa déconfiture. Son vainqueur était son rival, donc doublement son ennemi. Le guigner de loin de son œil furet et s'élançer en criant: « hé! attends-moi, sacristain, » — un mot décidément bête, — fut son premier mouvement. Mauvaise idée. Où courait-il? Il ne le savait pas. Peut-être à une nouvelle gourmade. N'importe; il courait pour le rejoindre; et à ce moment, Julien s'étant remis en marche, il voulut redoubler sa course dans la crainte de le voir s'échapper.

Alors il arriva une chose atroce.

Par quel horrible accident la faux, glissant de son épaule, vint-elle s'embarlificoter dans ses jambes? Prends garde, Jacquot, prends garde!

Mais l'impulsion était donnée. L'élan et l'ardeur le poussaient, et lorsqu'il se heurta contre l'obstacle, ce fut la lame qui lui opposa son tranchant, en lui ouvrant en diagonale dans le gras de la cuisse, et jusque sous la jarretière, une entaille de coutelas de boucher.

En s'affaissant aussitôt, le boiteux avait poussé un cri terrible.

A ce cri, Julien, surpris, avait tourné la tête; et quoique en raison de la distance il ne s'en expliquât pas d'abord la cause, en apercevant un être humain étendu par terre, il rétrograda.

Mais on avait entendu pareillement de la forge. Le maître, son ouvrier, Gloriette elle-même étaient sortis en hâte, et, mus par le même doute, ils accouraient de leur côté.

Alors la vérité leur apparut dans toute son horreur. Des deux blessures, le sang s'échappait à flots; chairs vives et artères, tout avait été tranché net, jusqu'à entamer l'os, et par toutes ces sources le sang coulait avec une telle abondance, qu'il y en avait déjà une mare au milieu du chemin.

Jacquot n'avait pas perdu la tête; mais il ne cessait de beugler des lamentations déchirantes.

A la vue de cette douleur, et surtout de cette mare rouge, affreuse, grandissante — et qui fumait, dernier détail pour elle, n'ayant plus rien d'humain, ce fut Gloriette qui, impressionnée au-delà de ses forces, s'évanouit subitement; et Julien, la relevant dans ses bras, la porta à la maison, où il la remit aux soins de la vieille servante.

Tout le voisinage était déjà en émoi. Le rebouteux se convainquit sans retard que ce n'était pas là un cas de sa compétence. Une prompte amputation pouvait seule sauver le blessé. Et cependant il lui sauva positivement la vie. En maîtrisant, sur-le-champ, par un étranglement impitoyable

une hémorrhagie qui, dans ces conditions, eût été vite à l'extinction, il donna le temps à Julien d'enfourcher le poney et d'aller au galop à la ville quérir un homme de l'art. L'opération s'effectua donc dans les formes. Disons tout de suite qu'au prix de grandes souffrances et d'un long appauvrissement, ce boiteux de malheur finit par s'en tirer. Ce qui après coup était de la chance. De plus la jambe coupée se trouvant être justement la mauvaise, il ne boita plus, — grâce à sa jambe de bois. Ce qui pouvait passer encore pour une heureuse disgrâce.

Eh bien! ce ne fut pas là le plus déplorable; — tant s'en faut.

Gloriette avait été frappée plus qu'on n'aurait pu le croire. Sa petite nature fine avait reçu là, d'un seul coup, une de ces commotions, paraît-il, qui ébranlent l'organisme parfois jusqu'à le briser. Lorsqu'avec beaucoup de peine, et après des heures d'attente, on parvint à lui faire reprendre ses sens, on eut bientôt la preuve qu'elle n'avait pas pour cela recouvré ses esprits. L'effraiment subit qui l'avait saisie en présence du blessé s'était comme figé sur son intelligence. Elle en était possédée. Un voile sanglant obscurcissait sa raison. Elle ne voyait plus que cela, elle n'avait plus d'autres paroles sur les lèvres: « Du sang... du sang... oh! que de sang!... » Une prostration sans nom s'était emparée d'elle. C'était à croire qu'une lésion sourde, irrémédiable, laissait dans son jeune corps tarir peu à peu la vie, comme une fuite. Elle n'avait nullement le délire; son égarement restait calme. « Du sang!... oh! que de sang!... » C'était l'unique image qui la poursuivait; et ces mots, elle les répétait avec tristesse plutôt qu'avec terreur. Idée fixe qui avait quelque chose de la folie de Macbeth, moins le crime, la conscience et le remords.

(La fin au prochain numéro.)

La maison-de-ville d'une localité que je ne nommerai pas, par respect pour le syndic, possédait un vaste galetas qui servait uniquement de séchoir, et les ménagères qui avaient la lessive allaient, sans autre, y pendre à tour de rôle leur linge. Cependant, au bout d'un certain temps, le plancher se trouva complètement détérioré, et personne ne voulait subvenir aux frais d'une réparation devenue urgente. Que fit le syndic? Il profita de la première assemblée communale pour s'écrier dans un beau mouvement d'indignation: « Désormais je ne laisse plus pendre personne sur le galetas de la maison-de-ville, si ce n'est les membres du conseil, monsieur le curé et monsieur le juge de paix. »

Un villageois voulant séparer deux mauvais drôles qui se battaient dans une auberge, fut battu à son tour et s'en retourna avec une grave blessure à la tête. Comme le chirurgien cherchait à se convaincre que le blessé n'avait pas la cervelle lésée: « *Pas fôta dé tant tzerzi, dit celui-ci, se iavè zu on boccon dé cervalla, ne mé saré pas frota à cliiau dué canailles.* »

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Carte céleste, avec horizon mobile.

Cartes de visites à la minute.

Fournitures de bureaux et d'écoles.

Registres, copie de lettres, presses à copier.

Impressions de factures, têtes de lettres, enveloppes, etc.

Couleurs anglaises, pinceaux, papiers teintés.

Serviettes maroquin et toile pour écoliers, étudiants et hommes d'affaires.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELSISLE ET F. REGAMEY.